

Concours interne d'administrateur territorial

cadmin ns economie (2) (Épreuve commune/epreuves écrites)



Note de délibération : 11 / 20

Note de correction : 11 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmin ns economie (2) (Épreuve commune/epreuves écrites)	12	10	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Note très bien structurée dans l'optique d'une aide à la décision. le diagnostic et le contenu empirique pourraient être renforcés. -

Correction 2 :

Appréciation : Les enjeux sont bien compris. La deuxième partie est construite autour de 9 recommandations. C'est plutôt intéressant et opérationnel mais cela aurait pu être davantage rédigé.

Harmonisation :

Appréciation :

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : interne administrateur territorial

Epreuve : économie

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Collectivité XXX

Affaire suivie par : XXX

Tel : XX.XX.XX.XX.XX

Nel : XXX@XXX.XXX

À XXX, le jymaaaa

Note à l'attention de XXX

Objet : les incidences économiques de l'action pour le climat

"La neutralité climatique est atteignable, mais elle nécessite une transition énergétique qui a l'ampleur d'une révolution industrielle et que l'on va faire au moins deux fois plus vite, à marche forcée". Selma Nahfouz, inspectrice générale des finances.

Pour atteindre les objectifs pour 2030 et viser la neutralité pour 2050, des investissements publics et privés massifs dans les prochaines années vont être nécessaires. En effet, en 2020, les éco-activités représentaient seulement 2,2% de la valeur ajoutée de l'ensemble des activités économiques et 2,4% de l'emploi total en France. Aussi, le retard pris en matière d'action climatique risque de provoquer une transition écologique abrupte avec des conséquences économiques importantes sur la croissance et l'inflation alors que la France devra investir 66 milliards d'euro supplémentaires par an d'ici 2030 selon le rapport Pisany-Ferry de 2023. les investissements mondiaux dans

les énergies renouvelables doivent doubler puis triples d'ici 2050 selon la Commission de la transition énergétique pour atteindre 3 000 Md de dollars par an, soit 1,3 % de la richesse mondiale produite chaque année.

Un investissement massif notamment des collectivités territoriales pour le climat, entraîne des coûts élevés et la transition écologique peut peser sur la compétitivité et la croissance. Aussi, pour que les investissements nécessaires aient réellement un effet levier sur elles, un certain nombre de précautions et d'actions doivent être menées notamment au regard de l'injonction au désendettement des collectivités territoriales.

Dans cette perspective, cette note vise à :

- (I) Analyser les défis pour les coûts, la compétitivité et la croissance de l'action pour le climat
- (II) Dresser des recommandations de leviers à activer pour une action pour le climat efficace et efficiente qui dispose d'un fort effet levier.

* * *

I) L'action pour le climat dispose de nombreux outils économiques et financiers mais nécessite une réflexion globale face aux sources d'incertitudes économiques et aux injonctions contradictoires auxquelles font face les collectivités

A) L'économie verte et la finance durable constituent les principaux outils de l'action pour le climat économiques

1- L'économie verte regroupe deux types d'activités qui ont pour objectif une croissance verte :

- les activités classiques, réalisées avec des procédés moins polluants ou moins consommateurs en énergie
- les éco-activités, dont la finalité est la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles

2 - la finance durable permet de favoriser le financement d'une économie plus responsable. Elle correspond à la prise en compte du long terme dans les placements et investissements financiers, au delà de la seule optimisation du couple rendement financier / risque. Elle vise à financer des projets et entreprises soit considérées comme "vertes", soit comme en "transition". Elle recouvre trois approches :

- la finance verte
- la finance solidaire
- la finance responsable

3 - des incidences économiques de l'action pour le climat ont notamment été évaluées par le rapport PISANI-FERRY et montrent qu'à long terme il est possible de réorienter le progrès technique pour une croissance verte plus forte. La neutralité carbone est atteignable mais appelle à un supplément d'investissements de grande ampleur de plus de 2 points de PIB en 2030 par rapport à un scénario sans action climatique.

B) L'action pour le climat, source d'incertitudes économiques, place les collectivités territoriales au cœur d'injonctions contradictoires et ne peut se satisfaire uniquement d'innovation technologique

1 - les collectivités territoriales (CT) font face à des injonctions contradictoires. L'Etat demande aux CT de participer au redressement des finances publiques, notamment par la contractualisation en incitant les CT à réduire leur endettement. Pourtant, elles font aujourd'hui face à un "mur d'investissement" qui ne laisse pas d'autre solution que de renouer avec la dette longue pour augmenter les investissements verts, bien que 95 % d'entre elles aient une capacité de désendettement en dessous de 12 ans.

De plus, les strates de CT où les investissements doivent être les plus massifs sont celles dont les capacités d'auto-financement sont au plus bas alors qu'il constitue la base de la capacité à débiter des emprunts.

2- L'action pour le climat est source d'incertitudes. la hausse nécessaire du prix des énergies fossiles peut entraîner une "inflation verte" qui refléterait la difficulté de réorienter à court et moyen terme les ressources vers des activités durables mais aussi l'effet persistant sur les anticipations d'inflation d'une succession de chocs sur les prix de l'énergie.

3- Une action pour le climat ne peut se satisfaire de réflexions et de cadres théoriques sur l'innovation technologique l'analyse économique tournée vers une "croissance verte" assimile le plus souvent la transition écologique à une simple transition énergétique en passant sous silence les enjeux organisationnels, les conflits de valeurs et les nouveaux modèles économiques relatifs à ces transformations.

La transition écologique, spontanément inégalitaire, est encore trop coûteuse pour les classes moyennes et les plus modestes, notamment dans la rénovation énergétique de logements et l'adoption de la mobilité électrique. Si les aides publiques ont augmenté le "reste à charge" reste trop élevé. Pour les 10% les plus modestes, le coût peut atteindre dix ans de revenus, ce qui est prohibitif et soulève des questions sur l'acceptabilité de certaines mesures.

Enfin, le PiB reste un indicateur strictement monétaire qui ne prend pas en compte les irréversibilités que sont les dommages à l'environnement et comptabilise des flux et non des stocks, or c'est en stocks que les limites planétaires s'expriment. Il ne peut donc suffire pour mesurer la croissance et baser son action pour le climat.

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : interne administrateur territorial

Epreuve : économie

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

II) Une action résolue pour le climat doit s'appuyer sur deux actions pour un effet levier des investissements : le développement d'outils et un ciblage efficace

A) Développer des outils pour un investissement éclairé avec un regard systémique et interdisciplinaire sur les défis à relever

Recommandation 1 : développer et systématiser la budgétisation verte au sein de la collectivité.

Objectif : informer sur l'impact environnemental du budget et orienter les investissements. La légitimité de l'endettement est forte, surtout si les investissements permettent de réduire les coûts de fonctionnement.

Recommandation 2 : développer une ingénierie en interne qui soit systémique pour mieux appréhender la transition écologique de l'économie dans toutes ses dimensions.

Objectif : éclairer la prise de décisions aux spécificités locales avec des indicateurs qui reposent sur plusieurs dimensions.

Recommandation 3 : intégrer les Réseaux Tee (territoire, environnement, emploi) mettant en relation les acteurs des métiers et emplois de l'environnement avec un appui et un financement publics.

Recommandation 4 : développer une fiscalité plus verte

Objectif : augmenter les ressources fiscales de la CT, ou à défaut, réduire les dépenses fiscales brutes en :

- supprimant l'exemption de taxe d'habitation des zones natura 2000
- celle des friches commerciales

B) Redéployer l'investissement pour investir massivement et de manière ciblée afin de disposer d'un fort effet levier, couplé à davantage de sobriété

Recommandation 5 : Cibler les domaines dans lesquels investir pour plus de sobriété.

Objectif : investir dans :

- les bâtiments publics
- la rénovation de logements
- la rénovation du tertiaire privé

Recommandation 6 : Investir pour développer l'investissement des entreprises.

Objectif : orienter le capital privé vers la transition écologique en favorisant la croissance et la compétitivité

Recommandation 7 : Répartir équitablement le coût de la transition en donnant à chaque citoyen la possibilité d'adopter des pratiques respectueuses de l'environnement

Objectif : S'appuyer sur les rendements d'une fiscalité plus verte pour accompagner les plus modestes dans la transition et les aider à faire face aux coûts nécessaires pour des comportements plus durables. Il s'agit également de s'assurer de l'acceptation

politique pérenne des coûts induits par la transition écologique.

Recommandation 8 : Ne pas augmenter les prélèvements obligatoires alors que le bur en France atteint déjà 44,7% du PIB

Objectif : Ne pas peser sur la compétitivité du territoire

Recommandation 3 : développer des ressources pluri-annualisées et fongibles pour des investissements verts de la collectivité

Concours interne d'administrateur territorial

cadmin ns economie (2) (Épreuve commune/epreuves écrites)

██████
██████
██████
1 ██████

Note de délibération : 12.5 / 20

Note de correction : 12.5 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmin ns economie (2) (Épreuve commune/epreuves écrites)	12	13	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Copie correcte avec des propositions intéressantes.

Correction 2 :

Appréciation : Des points importants sont identifiés même si parfois vous pourriez pousser davantage votre réflexion (économie circulaire, inégalités sociales ...). Il est dommage de ne pas plus intégrer le rôle des CT dans ces actions (schémas, mobilité, ZAN...)

Harmonisation :

Appréciation :

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ADMINISTRATEUR TERRITORIAL INTERNE

Epreuve : Note de synthèse Économie Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Les incidences économiques de l'action pour
le climat : quels défis pour
les coûts, la compétitivité et la
croissance ?

"Le climat est un usurier. Tout ce qui n'est pas fait aujourd'hui coûtera plus cher demain." C'est ainsi que Christophe Bernu, ministre de la Transition Écologique, s'est exprimé lors de rencontres de la délégation aux collectivités territoriales et à la Décentralisation. Si le dérèglement climatique est désormais une réalité connue de tous les acteurs, la capacité d'action des pouvoirs publics et des individus reste à mobiliser pour respecter l'objectif d'atteindre une économie neutre en carbone en 2050.

En effet, cet objectif impose de réaliser des investissements très lourds, estimés à environ deux points de PIB dans le rapport Pironi-Ferry, dans un temps limité.

Or, différer ces investissements ou choisir l'inaction coûteront plus cher, entre 5 et 20% de PIB selon le rapport Stern de 2006.

L'inaction n'étant pas une option, notre économie, reposant sur la recherche d'une croissance continue et fortement émettrice de gaz à effet de serre, doit être modifiée structurellement. Ces modifications étant devenues nécessaires pour éviter de déstabiliser notre économie, comment

la modifier structurellement tout en atténuant les effets de cette transformation sur les acteurs?

Après avoir analysé les impacts du passage d'une économie fortement émettrice de gaz à effet de serre à une économie neutre en carbone sur notre économie (I), nous verrons en quoi l'adoption d'une stratégie volontariste et accompagnant le change est nécessaire (II).

II/ La mutation vers une économie neutre en carbone, facteur de dérégulation de notre économie

Le passage d'une économie actuellement basée sur la croissance et la consommation d'énergies fossiles à une économie neutre en carbone implique des mutations profondes (A). Ces dernières sont devenues à déstabiliser notre économie (B).

A) les modifications structurelles de notre modèle économique fondent sur la croissance

1. Notre modèle capitaliste est orienté sur la croissance mesurée par le Produit Intérieur Brut (P.B.).
Il vise à la création de richesses à partir de consommables de ressources, dont les ressources naturelles. Le libre.

échange et la société de consommation ont conduit à consommer de manière de plus en plus intense à mesure que les pays se développaient. Le progrès technique a permis de soutenir cette croissance et de développer le pouvoir d'achat des ménages. La croissance permet également à l'état de bénéficier de recettes permettant de financer l'état. Providence.

6 modèle, devenu majoritaire dans le monde, a permis le développement mais a conduit à une fragilisation de notre environnement à travers le dépassement de 6 des 9 limites planétaires. Suite aux Accords de Paris face à ce combat, la décarbonation de l'économie est devenue une priorité.

2. L'action pour le climat, à savoir, la décarbonation de l'économie à l'horizon 2050 et la diminution de l'émission des gaz à effet de serre (GES) de 55% en 2030 doit reposer d'une stratégie. Cette dernière, repose sur trois orientations, selon le rapport Amani. Ferry:

- * la réorientation du progrès technique vers les technologies vertes,
- * la sobriété,
- * la substitution de capital aux énergies fossiles.

3. Ces orientations requièrent de réorienter les dépenses "grises" (liées aux énergies fossiles et émissions de GES) vers les "dépenses vertes" et de réorienter les investissements d'ampleur, estimés à environ 2 points de PIB en 2030, soit plus de 65 milliards d'euros dans un temps relativement court, jusqu'en 2050. Les secteurs de l'énergie, des transports et du bâtiment seront particulièrement exposés. Des innovations seront rendues nécessaires pour élaborer de nouveaux processus de production plus neutres, les organisations doivent s'adapter et les acteurs (entreprises et ménages) devront être accompagnés dans un souci d'efficacité et de prise en compte des inégalités.

B) Les impacts de la mutation de notre économie en une économie neutre en carbone peuvent destabiliser notre économie

Les impacts sont nombreux. En terme de croissance, la réorientation du progrès technique et des investissements vers une économie verte plutôt qu'en

direction d'extensions de capacité de production ou de gain de productivité ralentira la croissance à court et moyen terme. Néanmoins, à plus long terme, une fois les mutations enclenchées, la croissance pourrait à nouveau retrouver son rythme et la hausse.

Les prix peuvent augmenter. En effet, le prix de produits basés sur la consommation d'énergie fossile vont augmenter. Ainsi, le prix carbone estimé à 10\$/tonne en 2011 pourrait passer à entre 200 et 800 \$/tonne en 2050. Par ailleurs, si l'Etat opte pour une taxation carbone, le prix augmenterait plus fortement.

La compétitivité pourra être affectée par la hausse des prix et par le rythme de l'adaptation réalisée en France et en Europe par rapport aux Etats-Unis par exemple. En effet, les stratégies d'adaptation ne sont pas concertées au niveau international et les Etats-Unis, avec l'adoption de l'Inflation Reduction Act ont d'ores et déjà amorcé une politique volontariste alors que l'Europe souffre déjà d'un déficit de compétitivité.

Enfin, la transition nécessitera de forts investissements. Son financement pourra reposer sur l'endettement et/ou sur une hausse de prélèvements obligatoires. Or, la France dispose d'une dette dépassant les 110% de PIB et a déjà un fort taux de prélèvement obligatoire. Les marges mobilisables sont donc faibles à règles constantes = critères du pacte de stabilité notamment. Une dégradation de la finance publique est donc possible, avec une conséquence sur notre capacité à investir et un poids de la dette important dans un contexte de taux d'intérêt plus élevés.

Ainsi les impacts de la transition sont nombreux et peuvent déstabiliser l'économie d'adaptation d'une politique économique volontariste et accompagnée. 6 / ...

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : ADMINISTRATEUR TERRITORIAL INTERNE

Epreuve : Note de Synthèse Économie Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

les acteurs et donc rendue nécessaire.

II/ Pour atténuer le effet de cette mutation, une politique économique volontariste accompagnant le acteurs est nécessaire.

Cette politique économique menée par le pouvoirs publics peut être orientée vers l'accroissement de l'intervention et l'accompagnement des acteurs (A). Au-delà, une réinterrogation plus large de notre économie s'impose (A)

A/ le rôle d'impulsion et d'intervention des pouvoirs publics

Selon Musgrave, les fonctions de l'Etat sont la stabilisation de l'économie, l'allocation des ressources et la redistribution. En prolongement, cela met en lumière l'intérêt d'enrichir la fonction d'allocation de ressources au plus près des acteurs pour en renforcer son efficacité. Ainsi, en déclinant de ces théories, chaque institution pourrait trouver sa place :

* L'Union Européenne, dans le prolongement du Pacte Vert, pourrait mener une politique volontariste de réorientation de l'économie dont l'industrie, en économie Verte = le développement d'activités classiques utilisant

de produits moins polluants ou moins consommateurs d'énergie et le développement d'éco. activités. Son action pourrait également se situer dans l'amélioration du mécanisme de compensation carbone aux frontières Ets. Le desserrement de critères de convergence unifiés pour permettre la contraction d'une "dette verte" permettrait aux pays membres d'accélérer le investissement nécessaire.

* l'état doit réinvestir sa fonction de stratégie en donnant des orientations claires permettant aux acteurs économiques de diminuer leur incertitude et d'accélérer le rythme des investissements nécessaires. Par ailleurs, une aide au financement, * un investissement dans la Recherche et Développement et la recherche de pistes de financement sont indispensables. Ainsi, France Stratégie suggère l'instauration d'un prélèvement forfaitaire exceptionnel et temporaire sur le capital. Une taxation carbone est également nécessaire afin d'envoyer un signal prix qui se traduise pour réorienter la consommation.

Néanmoins, ces actions ne pourront être efficaces sans l'accompagnement des acteurs: TPE et PME et ménages modestes de voir d'une garantie pour un ménage et ainsi exister à une année de revenu. * le développement de la finance durable

* la Collectivité Territoriale, au vu de leur poids dans les investissements publics, sont des acteurs majeurs. IlCE estime l'effort à 12 Mds d'€ d'ici 2030. Néanmoins, pour ce faire, l'état devra clarifier leur contribution au redressement de finance publique, si

un moment où le budget deviennent plus contraints. Une dette "longue", à savoir le relèvement de leur niveau d'endettement durant la période de mutation peut être un levier.

R Une interrogation plus large de l'économie dans sa place dans la société et ses indicateurs.

Selon Esther Dufo, on ne parle pas uniquement d'un taux de croissance. La croissance du PIB est devenue une finalité dans notre économie moderne.

Or, cet indicateur, créé dans l'après Guerre, dans une période de reconstruction et donc de croissance forte montre ses limites. Il ne prend pas en compte les externalités négatives de l'activité économique notamment. Il semble ainsi nécessaire d'adopter un (des) nouveaux indicateurs prenant mieux en compte "la santé écologique" et "la santé sociale" de populations.

Par ailleurs, la monétisation systématique atteint ses limites pour mesurer ce qui n'a pas de prix comme la qualité de l'air ou de l'eau. Le plan, selon H. Cailhac, chercheuse au CNRS, cette méthode incite à penser qu'il faut trouver des solutions aux dégradations, de compensation sans prendre en compte l'irréversibilité.

En outre, la théorie de la décroissance ou à minima de la croissance nulle visent à réduire l'échelle de la sphère économique pour réduire l'impact sur l'environnement.

En complément, le développement d'autres modèles économiques comme l'économie circulaire, l'économie sociale et solidaire, sont de bon sens à être moins impactantes pour l'environnement

et sont davantage compatibles si une place laissée
aux initiatives locales de type coopération, monnaie
locale...

donc, la transition écologique va impacter
fortement notre économie en impliquant des
mutations structurelles sur un temps court. Afin
d'en atténuer les effets, l'Etat doit réinvestir
un rôle interventionniste et piloter cette transition
Mais au-delà, cette situation doit nous inciter
à repenser la place de l'économie, ses outils de
mesure et ses modèles pour inventer de nouvelles
formes d'initiative économique plus neutres mais
se concentrant sur un objectif d'épanouissement de
population.

Concours interne d'administrateur territorial

cadmin ns economie (2) (Épreuve commune/epreuves écrites)

Note de délibération : 12.25 / 20

Note de correction : 12.25 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmin ns economie (2) (Épreuve commune/epreuves écrites)	12	12.5/	20

Correction 1 : Appréciation : L'introduction manque de précision mais présente les enjeux principaux du sujet. Le plan n'est donc pas très travaillé mais il semble convenir néanmoins. Le I est assez clair et permet de suivre la logique de l'argumentation, qui s'appuie sur des éléments du dossier. Le II reprend globalement le même esprit en plaçant dès le départ les collectivités au centre des solutions évoquées. Celles-ci sont cependant trop peu détaillées et illustrées, malgré quelques éléments extérieurs au dossier assez intéressants. La structure de la copie est cohérente mais aurait utilement pu bénéficier d'une conclusion. Les exigences de l'épreuve sont appliquées dans l'ensemble mais avec d'importantes marges de progression. La forme est satisfaisante.

Correction 2 :

Appréciation : Assez bon devoir dans l'ensemble malgré quelques insuffisances

Harmonisation :

Appréciation :

Les incidences économiques de l'action pour le climat:
Quels défis pour les coûts, la compétitivité et la croissance?

Au regard des conclusions du rapport Pisani-Ferry publié le 22 mai 2023, la France devra investir 66 milliards d'euros supplémentaires par an d'ici 2030 pour atteindre l'objectif de neutralité carbone.

Cette somme, conséquente, devra ainsi concourir à l'accélération de la transition écologique et à la lutte contre le changement climatique, là où les éco-activités, qui s'inscrivent dans un objectif de croissance verte ne représentent que 2,2 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des activités économiques en 2023 et 2,4 % de l'emploi total en France.

Les incidences économiques de l'action pour le climat obligent, par suite, à s'interroger. Dit autrement, en quoi l'objectif et le coût de la transition écologique peuvent-ils être supportés sans contraindre la compétitivité et la croissance?

Retarder les efforts à mener en faveur de la transition écologique s'accompagnera nécessairement d'un surcoût économique et social (I) qu'une nouvelle gouvernance climatique devrait toutefois rendre supportable pour les pouvoirs publics (II).

I) Retarder les efforts en matière de transition écologique au nom de la maîtrise des coûts s'accompagnera nécessairement d'un surcoût économique et social en défaveur de la croissance et de la compétitivité.

En l'état, faire face au coût de la transition écologique apparaît encore supportable (A). Toute tentative de retarder cet effort ne fera qu'accroître le surcoût économique et social en résultant et ce, au détriment de la croissance et de la compétitivité (B).

A) Le coût de l'action pour le climat peut être supporté s'il est engagé sans tarder

A.1) Un coût évalué et des incidences non linéaires encore maîtrisables

Selon un rapport de la commission pour la transition énergétique (CTE), publié en mars 2021, le coût d'une énergie sans carbone est évalué à 3000 milliards de dollars par an avant 2030, soit 1,3% de la richesse mondiale produite chaque année. Cet investissement ne serait toutefois pas délégué puisque'il est estimé à 4500 milliards en 2040. Ces sommes serviraient, en majeure partie, à la filière énergétique (70%).

Si cette somme peut apparaître insurmontable, elle l'est d'autant moins en réalité que 1400 milliards de dollars sont déjà annuellement investis. Le rapport de la CTE conclut donc au fait qu'il ne manque pas de capitaux mondiaux pour servir l'objectif de transition écologique.

A.2) Une dépense acceptable et légitimée par l'urgence à agir

Auteurs d'un article sur le financement de la transition climatique en France, M^{lle} Joseph Delattre et Hugues Bernard rappellent que le coût de l'inaction climatique

serait bien supérieur à celui de l'action. A cet égard, ils se fondent sur le rapport Stern, datant de 2006, et qui indiquait déjà que l'inaction coûterait entre 5 et 20 % du PIB mondial contre 1 % pour l'action. L'acceptabilité de l'action, bien qu'ayant des incidences lourdes sur la compétitivité et la croissance, est ainsi plus forte. Il est en effet plus aisé de s'endetter quand l'objectif de la dépense est vertueux. A fortiori, engager les investissements au plus tôt permettra de limiter la dépense de sorte que d'ici 2050, les 66 milliards annuels en France seront limités.

Le retard dans l'engagement effectif de la transition écologique serait marqué par une trop forte brutalité de nature à s'accompagner d'incidence défavorable pour la croissance et la compétitivité (B)

B) Le financement des investissements en faveur de la transition écologique s'accompagnera d'un coût économique et social au détriment de la croissance et de la compétitivité.

B.1) L'avènement de la finance durable a pour effet de faire évoluer la dépense en intégrant les enjeux environnementaux et sociaux

Le financement de la transition verte, outre qu'il s'est accompagné de labellisations et évaluation ad hoc (budget vert) a donné naissance à la finance verte, laquelle tend à prendre en compte le long terme dans les placements et investissements financiers. Elle concourt à financer des projets vertueux sur le plan environnemental. Cette finance verte éveille les consciences du marché et favorise une économie plus responsable. En cela, elle infléchit la vie économique, le cas échéant au détriment de la compétitivité.

B.2) Le financement de la transition écologique est de nature à provoquer des conséquences économiques impor- tantes sur la croissance et l'inflation

D'vidence, financer des services et produits vertueux s'accompagne d'un crédit de popularité et, à l'inverse, taxes des consommations polluantes renvoie un signal fort aux consommateurs.

Pour autant, ainsi que le souligne la Banque de France dans son bulletin datant du printemps 2023, le financement de la transition aura pour effet de réduire le prix des combustibles par exemple. Aussi, en veillant à limiter le réchauffement climatique sous le 2°C , la tonne de CO_2 passerait de 10 à 800 dollars d'ici 2050. De même, l'organisation actuelle du marché de gros européen, la neutralité carbone aurait pour effet de relever de 0,1 à 0,4 point de pourcentage le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation.

Sur le plan du marché du travail, et donc de la compétitivité et de la croissance, l'exigence d'une main-d'œuvre formée aux enjeux environnementaux est susceptible d'induire des pénuries de salariés, entraînant une hausse des salaires mais aussi du chômage par ceux qui ne parviendraient pas à se former.

En l'état, le financement de la transition écologique impliquera soit une détérioration de l'offre et, par suite, une stagflation, soit une déflation en raison des coûts pouvant affecter défavorablement la demande, soit encore une succession de crises ponctuelles en faveur d'une meilleure croissance et d'une inflation.

Sans préjuger du scénario qui en résultera, le financement de la transition devra s'accompagner d'une nouvelle façon de penser la transition écologique de l'économie dans laquelle les collectivités territoriales auront, du reste, une place significative.

(II)

II) Sous réserve de définir une nouvelle gouvernance climatique, les effets du financement de la transition écologique seront atténués en mobilisant prioritairement les collectivités territoriales.

Sans méconnaître le rôle des ménages et de l'État, les collectivités territoriales sont des acteurs importants de la transition (A).

Une nouvelle gouvernance devra cependant apporter une plus grande lisibilité et prévisibilité pour garantir la réussite du financement de cette transition (B).

A). Aux côtés des ménages et de l'État, les collectivités territoriales sont les actrices-clés du financement de la transition écologique

A.1) État et ménages pourront agir en faveur de la transition dans une moindre mesure

Les ménages les plus modestes subissent les surcoûts liés à la transition (coût de l'électricité, des matières premières, etc...). Pour cette raison, l'idée de taxer les ménages pour participer au financement de la transition, y compris des 10% les plus riches, a été écartée par le ministre de l'économie et le 1^{er} ministre. Reste que le financement participatif et l'épargne constituent des leviers pour financer la transition.

A.2) les collectivités, en raison de leur capacité budgétaires, sont un des clefs du financement de la transition

Si l'emprunt n'est pas la "solution magique" au financement de la transition, il n'en demeure pas moins que les collectivités territoriales ont la capacité d'investir à hauteur de 5,5 à 12 milliards par an selon l'ex-député Alexandre Holroyd, ce qui représenterait le strict minimum des investissements des collectivités au regard de leurs obligations. Entre 65 et 75 mill. d'euros sort en effet à la main des collectivités pour agir en faveur de la transition écologique. La prudence des collectivités, contrainte notamment par le pacte de Calviès par exemple, les a encouragées à "têsoiriser".

Ces modalités de financements supposent toutefois l'émergence d'une nouvelle gouvernance climatique (B).

B). la pérennité et la légitimité du financement de l'action par le climat doit voir apparaître une nouvelle gouvernance climatique.

Au-delà du financement, c'est aussi et surtout les modalités d'accompagnement qui doivent être créées pour offrir une meilleure visibilité et anticipation aux financeurs.

B.1) Vers une transformation des mécanismes économiques

Le progrès technique ne suffira pas à atteindre les objectifs de décarbonation, au à tout le moins, pas à court terme. Il convient donc d'orienter l'action vers plus de sobriété, étant entendu que la sobriété ne se traduit pas nécessairement par l'inaction ou la décroissance. Au contraire, le fait de consommer moins d'une année sur l'autre

permet la croissance 0 mais sans préjudice de développement.

A cet égard, le financement par les porteurs publics (Etat, Région, Département) des communes, premier niveau de la transition écologique dans les territoires devrait s'accompagner de mesures excluant par ceux des projets portés par les communes qui ne répondraient aux enjeux de transition. Aujourd'hui, ces financements sont prioritairement donnés aux projets votés mais c'est insuffisant.

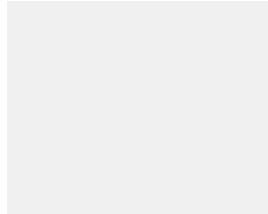
B.2) Vers plus de contractualisation pour inscrire la transition écologique dans l'ADN des pouvoirs publics qui investissent.

Les modalités de participation financière décrites ci-avant sont généralement annuelles. Une logique pluriannuelle, finançant tant l'investissement que le fonctionnement, serait de nature à mieux répondre aux enjeux.

Le Décret tertiaire, par exemple, a eu effet en joignant aux collectivités de travailler sur la qualité environnementale de leurs ouvrages (Infrastructures scolaires, bâtiments administratifs) et, en particulier, en matière d'isolation et de système de chauffage sans pour autant anticiper l'accompagnement des coûts de fonctionnement en résultant. Cela est de nature à encourager les collectivités à renoncer à s'équiper.

Concours interne d'administrateur territorial

cadmin ns economie (2) (Épreuve commune/epreuves écrites)



Note de délibération : 13 / 20

Note de correction : 13 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmin ns economie (2) (Épreuve commune/epreuves écrites)	12	14	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : Le propos se concentre sur les propositions au détriment d'un diagnostic des enjeux. L'ensemble demeure assez rigoureux et informatif.+

Correction 2 :

Appréciation : Devoir très solide. Le plan est pertinent et les titres appropriés. Les développements conjuguent références théoriques et illustrations concrètes.

Harmonisation :

Appréciation :

Nom d'usage :



Prénom(s) :

Numéro
Inscription :

(L'élève inscrit ses données qui figurent sur sa carte d'inscription sur sa feuille d'annulation)

Né(e) le :

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Administrateur territorial - InterneEpreuve : Note ÉconomieSession : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Les incidences économiques de l'action pour le climat :
quels défis pour les coûts, la compétitivité et la croissance ?

Dans son dernier avis publié mi-juin 2024, le Haut Conseil pour le climat (HCC) souligne qu'en 2023 les baisses d'émissions de gaz à effet de serre (GES) ont atteint, en fin, une trajectoire quasi-compatible avec les objectifs assignés par 2030. Toutefois, avec près de 6% de baisse, la trajectoire pour atteindre l'ambition du Green Deal (Fit for 55%) en 2030 (soit pour la France, une baisse d'environ 60% par rapport aux émissions de 1990) demeure relativement incertaine. Ceci s'explique notamment par les défis économiques posés par les politiques de transition climatique qui demeurent tout à la fois difficiles à appréhender pleinement et peuvent se heurter à des enjeux d'ordre budgétaire et social.

En tout état de cause, les perspectives optimistes (croissance verte) ou pessimistes (stagflation voire déflation) tout comme la rapidité nécessaire des changements à conduire supposent l'intervention de la puissance publique, sous une forme ou une autre. Dans un environnement international complexe, les pouvoirs publics sont ainsi appelés à arbitrer entre différentes politiques publiques visant à conjuguer transition climatique et maîtrise des effets sociaux et économiques induits.

Ainsi, face aux défis posés par l'action pour le climat

en termes de coûts, de compétitivité et de croissance, quel rôle peut avoir la puissance publique, tant à l'échelle locale que globale pour favoriser cette transformations profonde de notre économie?

Malgré la mise en œuvre progressive de dispositifs favorisant la transition climatique durant les dernières années, des impacts substantiels sur l'économie sont à prévoir en fonction des politiques publiques qui sont mises en place (I).

Face aux défis économiques posés par la transition climatique, les pouvoirs publics doivent stimuler et accompagner les changements tant à l'échelle globale que locale (II).

*

I - Malgré la mise en œuvre progressive de dispositifs favorisant la transition climatique durant les dernières années, des impacts substantiels sur l'économie sont à prévoir en fonction des politiques publiques mises en place :

A - Les dispositifs actuels favorisant la transition climatique demeurent insuffisants bien que générant d'ores et déjà des tensions :

1 - Les dispositifs existants encore insuffisants :

Les politiques publiques en faveur de la transition climatique se développent progressivement depuis, en particulier, le Grenelle de l'environnement en 2008.

Une quinzaine d'années plus tard, il convient de

constater que l'action par le climat demeure encore trop limitée dans ses ampleurs comme dans son effet transformateur sur le tissu économique. Ainsi, en 2020, les éco-activités, ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles demeurent marginales tant dans l'emploi total (2,4%) que dans la valeur ajoutée (2,2%).

Au niveau des ressources publiques, l'investissement demeure encore insuffisant, tant au niveau local (l'institut ILCF estime que les investissements des collectivités doivent passer d'environ 5 milliards d'euros à près de 12 milliards par an) que global : le rapport Pisany-Dafkenz (2023) souligne que que l'investissement public et privé doit augmenter de plus de 2 points de PIB d'ici 2030 soit 66 milliards d'euros par an.

Enfin, malgré une production normative importante, comme la création d'un label ISR (investissement socialement responsable) en 2016 par aide à flécher l'épargne, du livret développement durable ou de la taxonomie verte européenne, la stimulation en faveur de l'économie verte n'apparaît pas encore suffisante.

2 - Des tensions d'ores et déjà présentes :

Abstraire même que l'impact économique de l'action par le climat demeure modéré, des tensions apparaissent d'ores et déjà au niveau des ménages ou des entreprises.

Ainsi, la transition vers l'électrification du parc de véhicules de transport individuel induit une hausse significative des coûts d'acquisition de ce type de véhicule. Le succès de la phase du "leasing social" mis en place par le gouvernement en janvier 2024 illustre ainsi l'impact d'abord financier de la transition.

De même, le souhait de favoriser la transition écologique de l'agriculture permettant de mieux capter le CO₂ (puits carbone) se heurte à des modèles économiques contraints, notamment dans l'équipement.

Ainsi, le Gouvernement a dû renoncer au ferris dernier à la réduction de la niche fiscale sur la gazole non carboné.

Enfin, on peut souligner également les tensions en jeu liées par le calendrier d'interdiction à la location de certains logements particulièrement énergivores (introduit par la loi Climat et Résilience de 2021).

B - En fonction des arbitrages à conduire sur les nouvelles politiques publiques, des effets substantiels sont à attendre sur l'économie :

1 - Une diversité de leviers disponibles pour favoriser la transition climatique :

De manière classique, les pouvoirs publics disposent de trois types de leviers pour influencer sur l'économie afin de stimuler et d'accompagner la transition climatique :

- levier réglementaire / normatif (interdiction de location, normes bâtimentaires type RE2020, etc) ;
- subventions (DAPIM Rénov', Fonds vert, etc)
- signal-prix (taxe carbone et / ou marché carbone européen).

À l'heure actuelle en France, ces trois leviers sont mobilisés de manière équilibrée en fonction des types de secteurs. Toutefois, concernant les secteurs économiques ou les biens exposés à la concurrence internationale, la subvention est privilégiée (crédit d'impôt compétitivité verte, bonus écologique). Au niveau européen, l'usage du marché carbone et la perspective d'une remontée des prix des permis d'émissions (fin des quotas gratuits) a favorisé la mise en place d'un mécanisme protectionniste basé sur les émissions de GES visant à limiter les fuites de carbone (NACF).

Un arbitrage devra être effectué entre ces différents leviers, alors qu'au niveau international, la Chine comme les Etats-Unis mobilisent tant les leviers réglementaires que les subventions.

Nom d'usage :



Prénom(s) :

Numéro
Inscription :

Né(e) le :

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Administrateur territorial - Interne

Epreuve : Note Économie

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

2 - Des effets différenciés et encore complexes à estimer :

Les estimations concernant le niveau d'intervention publique s'appuient sur des évaluations techniques de l'impact de la transition climatique sur l'économie.

Depuis le rapport Stelm (2006), le consensus veut que le coût de l'inaction (de 5 à 20% du PIB) est bien plus important que celui de l'action (environ 1% du PIB). Pour autant, deux grands défis peuvent freiner et rendre difficiles à estimer les bénéfices des investissements.

En premier lieu, le décalage entre les efforts financiers et les bénéfices attendus peut se heurter à la temporalité des investissements, plutôt de court ou moyen-terme. En outre l'inflation de l'énergie et des matières premières, si elle constitue un signal-prix utile pour les agents, peut rendre la phase de transition coûteuse. Au demeurant, les risques sur la productivité et le marché du travail sont difficiles à estimer mais non nulle dans un premier temps (courbe d'apprentissage, réallocation de main-d'œuvre).

En second lieu, le caractère global du changement climatique pose le problème du passage d'un équilibre (équilibre de Nash sous-optimal) souligné par Jean Tirole notamment (Économie du bien commun, 2016). Cette situation peut générer un niveau élevé d'incertitude concernant la poursuite ou l'amplification des politiques de transition.

II - Face aux défis économiques posés par la transition climatique, les pouvoirs publics doivent stimuler et accompagner les changements tant à l'échelle globale que locale :

A - Une action globale à conduire pour assurer un cadre d'ensemble favorable à la transition climatique :

1 - Au niveau international et européen :

Au niveau international, la poursuite des négociations climatiques et la diffusion des accords de Paris apparaissent essentiels. L'atteinte récente d'un montant important (120 milliards) d'engagements internationaux au sein du Fonds pour la transition, destiné aux pays en développement doit se poursuivre afin d'aboutir à 300 milliards de dollars par an. Ce montant doit permettre d'assurer une transition ordonnée par l'ensemble de l'économie mondiale et de lutter contre les phénomènes de "passager clandestin".

Au niveau européen, la mise en œuvre progressive du NACF devrait être complétée par son approfondissement permettant d'inclure une palette plus large de biens. En outre, il serait opportun d'évaluer la création, en alternative éventuellement, d'une TVA carbone qui serait bien plus lisible par les agents et plus simple à mettre en œuvre. Ceci permettrait également de contourner la difficulté de la compétitivité pour les entreprises européennes exportatrices qui pourraient déduire cette TVA de leurs consommations intermédiaires.

2 - Au niveau national :

Au regard de la situation des finances publiques, le pilotement de nouvelles recettes publiques devrait être envisagé, y compris en assurant une affectation claire de ces ressources aux investissements

en faveur de la transition (Fonds d'affectation spécifique par exemple).

En outre, il conviendrait également de renforcer, comme le souligne la Cour des comptes dans son rapport annuel 2024, les financements en faveur de l'adaptation au changement climatique qui a un impact significatif sur la productivité et certains biens (gestion de l'eau, trait de côte, etc.).

B - Les collectivités territoriales doivent pouvoir stimuler et accompagner la transition au niveau local :

1 - Un rôle d'impulsion et d'accompagnement pour assurer la concrétisation de la transition climatique :

Am niveau de la planification de la transition écologique, le rôle des collectivités doit être renforcé. Si les régions conduisent déjà les SRADDET qui se déclinent en Sct puis en PLU(i), les discussions autour du Zéro artificialisation nette et des COP régionales soulignent le rôle d'animateur fort des régions dans les stratégies de transition. Ainsi, le contrat de plan Etat-région (CPER) devrait être renforcé tant au niveau de son montant que des thématiques incluses.

En outre, la capacité d'ingénierie des collectivités, notamment les plus petites devraient pouvoir être assurée de manière pérenne pour la conduite de projets spécifiques à la transition ou pour la planification (PCAET, CRTE). Plutôt que de passer par des appels à projets (Action cœur de ville, Territoires pilotes, etc.), une globalisation des montants sous forme de dotations d'ingénierie serait à envisager.

2 - La nécessité de mettre en place des outils financiers durables :

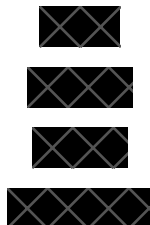
Dans le cadre des programmations pluriannuelles de investissements, une difficulté récurrente provient tant du mécanisme des appels à projets que de l'annualité des dotations d'investissements. Si une instruction récente du Gouvernement vise à pluriannualiser une part de la DETR et de la DIL, ce mouvement devrait être

confirmé dans le cadre des CRTE qui disposeraient d'une enveloppe dédiée à l'image des CPER.

En outre, comme le souligne une étude récente de la Banque postale et de l'IGCE, les collectivités doivent retrouver des marges de manœuvre financière pour conduire leurs projets d'investissement de manière autonome. Outre la valorisation du domaine public (2,3 milliards en 2022), le rattrapage de la péréquation horizontale et verticale, avec une thématique climatique spécifique pourrait se envisager.

Concours interne d'administrateur territorial

cadmin ns economie (2) (Épreuve commune/epreuves écrites)



Note de délibération : 13.5 / 20

Note de correction : 13.5 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmin ns economie (2) (Épreuve commune/epreuves écrites)	14	13	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : L'introduction est solide et permet une phase de problématisation intéressante qui ouvre sur un plan clair et cohérent. Le I est bien structuré avec un bon équilibre entre argumentation et exemples, la réflexion est étayée et progresse au fur et à mesure en partant du diagnostic global pour en déduire le rôle des pouvoirs publics. Le plan du II est atypique et laisse une place importante aux propositions (politiques publiques puis financement), le rôle des collectivités pourrait être mieux mis en avant, notamment pour discuter les ajustements / réorientations de leurs actions rendus nécessaires. Les enjeux des financements locales sont bien valorisés. La conclusion constitue une bonne synthèse mais on regrette l'absence d'une réelle ouverture. Au global, le travail est solide et intéressant, les exigences de forme et de fond de l'épreuve sont assez bien maîtrisées.

Correction 2 :

Appréciation : Devoir bien illustré et bien structuré. Ensemble satisfaisant

Harmonisation :

Appréciation :

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen :

Administrateur territorial - interne

Epreuve :

Economie

Session :

2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Sujet: Les incidences économicques de l'action pour le climat :
quels défis pour les coûts, la compétitivité, et la croissance?

Les élections européennes de juin 2024 ont maintenu la majorité en place au Parlement européen, tout en donnant une place plus forte aux partis de droite. Certains observateurs se questionnent alors sur le devenir de certaines mesures du "pacte vert" telles que l'interdiction des véhicules thermiques neufs en 2035. En tout état de cause, la stratégie "Fit for 55" ne devrait pas être remise en question. Elle prévoit une baisse de 40% des émissions carbone à l'horizon 2030 par rapport à 1990 et la neutralité carbone en 2050. Cela fait de l'UE la zone la plus avancée à l'échelle mondiale. Toutefois, l'atteinte de ces objectifs nécessite des actions fortes coordonnées des Etats membres. La France s'est notamment dotée d'un Secrétariat Général à la Planification Ecologique (SGPE) en 2022, aujourd'hui chargé de décliner la stratégie nationale à l'échelle de chaque région. Toutefois, le cadre politique devrait une nouvelle fois étendre la pérennité de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) 3.

La stratégie de transformation écologique repose sur 3 piliers identifiés lors du rapport Pissani-Mahfouz remis au gouvernement en mai 2023 : la réorientation de progrès technique vers les technologies vertes, la sobriété, la substitution de capital aux énergies fossiles. Or, ces évolutions auront des impacts majeurs sur les fondamentaux économiques : inflation, croissance, emploi, compétitivité notamment. Cette transformation appelle donc une

action publique forte et coordonnée à différents niveaux.

Dans ce contexte, la présente note vise à :

- rappeler que les impacts de la transition écologique sur les fondamentaux économiques sont aujourd'hui débattus, mais qu'il existe toutefois un consensus sur la nécessité d'agir vite (I).
- expliquer que l'action pour le climat passe par une stratégie claire et coordonnée devant être déployée à l'échelle nationale et locale (II).



I - Si les impacts de la transition écologique sur les fondamentaux économiques sont aujourd'hui débattus, il existe toutefois un consensus sur la nécessité d'agir vite.

A. Les impacts de l'action pour le climat sur les fondamentaux économiques sont débattus et difficiles à mesurer

① La transition écologique aura un impact sur la croissance et l'inflation

L'impact de la transition écologique sur la croissance est difficile à mesurer et suscite aujourd'hui des avis contrastés chez les économistes. Pour certains PIB et transition écologique ne sont pas compatibles dans la mesure où la croissance implique de détruire toujours plus de ressources naturelles, qui sont par nature

limitées. C'est ce qui démentit notamment les théories de la décroissance développées depuis les années 1970 à la suite du Rapport Brundage (1972). De l'autre côté, par ailleurs, c'est la thèse défendue par le rapport P. Sani - Mahfouz, la transition aura un impact positif sur la croissance grâce aux investissements qu'elle engendre. Cette vision se fonde sur une croyance dans le progrès technique et ses impacts.

Dans le même temps, la transition écologique aura également un impact sur l'inflation mise en avant notamment par une note de la Banque de France en 2023. Or, pour la Banque de France, la transition va entraîner une hausse directe des prix par le renchérissement des coûts des énergies fossiles mais aussi de l'électricité, à cause du fonctionnement du marché européen qui repose sur un prix fixé sur la base du coût marginal de la dernière centrale appelée en production (généralement une centrale au charbon). Par ailleurs, il sera nécessaire de répercuter cette hausse des coûts sur les prix des biens et services concernés. Cela devrait permettre d'envoyer un signal-prix aux consommateurs afin de les orienter vers d'autres produits. Enfin, d'autres matières premières devraient voir leurs prix augmenter, notamment les minéraux nécessaires à la production de certains biens de transition. Au final, l'impact est difficile à mesurer sur l'inflation et dépendra de la venue du progrès technique.

② D'autres fondamentaux économiques seront impactés par la transition écologique

Le marché du travail va être particulièrement bouleversé car la transition devrait entraîner des réallocations de main d'œuvre entre secteurs. Ainsi, certaines filières technologiques ont des demandes d'une main d'œuvre aggrandie insuffisante, ce qui pousse les

salaires - à la hausse.

La transition écologique va également entraîner une baisse de la productivité, notamment à cause des temps de formation et d'adaptation nécessaires dans un cadre où celle-ci a déjà fortement diminué en France ces dernières années.

Enfin, la transition écologique favorisera également les inégalités entre les ménages avec des coûts importants pour les classes moyennes qui doivent par exemple faire des travaux de rénovation énergétique de leur logement ou acheter des véhicules neufs non-polluants.

B. Toutefois, le coût de l'inaction climatique est bien supérieur à celui de l'action ce qui incite les pouvoirs publics à une réponse forte et mobilisant différents instruments

① Un coût de l'action pour le climat bien inférieur à celui de l'inaction

En dépit des effets économiques nombreux et incertains de la transition écologique, l'action pour le climat est aujourd'hui nécessaire. Le rapport Stern, publié en 2006 estimait à 5 à 20% de PIB mondial l'inaction climatique contre 1% de PIB pour l'action. Un rapport de la commission pour la transition énergétique (CTE) de 2023 estimait à 3000 md de dollars/an le coût d'une énergie sans carbone soit 1,3% de la richesse mondiale/an. De son côté, le rapport Pisani-Mahfouz estime à 86 milliards d'euros/an les investissements nécessaires en France d'ici à 2030, soit 2,3% PIB/an.

Or, l'intervention des pouvoirs publics est nécessaire pour soutenir cet effort. Le rapport Pisani propose ainsi de scinder en deux les investissements

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Administration territoriale - interne

Epreuve : Economie

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

entre public et privé.

② Une action publique forte et coordonnée qui doit mobiliser plusieurs instruments.

Les pouvoirs publics doivent investir massivement dans la transition écologique car le financement est un bien public mondial, non-exclusif et non-rival. De plus, il existe un décalage temporel entre les efforts d'investissement et les bénéfices, ce qui justifie encore plus l'action publique.

L'action publique doit reposer sur plusieurs instruments qui doivent se combiner : les subventions, la réglementation et la tarification de carbone. Tout cela doit permettre à la fois d'investir massivement dans la transition de soutenir les ménages et les entreprises d'envoyer un signal-mix (fixer le prix du carbone par exemple) et donc d'orienter les comportements favorables à la transition tout en accompagnant les plus faibles.

Cette action publique repose sur une nécessaire articulation entre les échelles concernées au niveau européen, national et à l'échelle des territoires avec la nécessité de trouver des solutions adaptées aux réalités locales.

✍

IV. L'action pour le climat passe par une stratégie claire et coordonnée entre l'échelon national et les collectivités territoriales

A. La nécessaire reorientation des activités vers l'économie verte

① Favoriser la transition écologique des secteurs polluants

Cette approche doit cibler les secteurs identifiés comme les plus polluants : le bâtiment, les transports, l'agriculture et l'industrie. Il s'agit en premier lieu de soutenir la production de technologies vertes et diminuer l'intensité énergétique de ces secteurs et en augmentant la part des énergies renouvelables. La loi industrie verte promulguée en 2023 va dans ce sens et promouvant les technologies propres.

② Investir dans la formation et les compétences

Il s'agit notamment de former les jeunes aux métiers de demain alors que l'INSEE pointe un fort déficit de compétences vertes. Cela passe notamment par une orientation plus forte vers les filières scientifiques mais aussi l'accompagnement des reconversions professionnelles. La loi industrie verte favorise également les créations d'emplois.

③ L'orientation de l'épargne vers la transition écologique

La France souffre d'un état d'épargne qui n'est pas suffisamment orienté vers les activités productives... 6 / 10

Or, la dernière loi de finances permet la création d'un nouveau produit d'épargne "vert" à destination des moins de 2 ans par soutien l'industrie verte.

④ Le développement de l'économie circulaire

Il s'agit d'un autre axe majeur d'action qui permet d'éviter le gaspillage, de favoriser la réutilisation. La loi dite "Adéc" de 2022 permet de soutenir ce secteur.

⑤ La nécessaire territorialisation des mesures

Enfin, cette territorialisation de l'économie verte doit prendre en compte les spécificités territoriales et notamment la répartition géographique et le poids des secteurs dits "polluants". A ce titre, l'expérience des Conférences des parties (COP) régionales, initiée en 2023 doit aboutir à un plan d'action territorialisé.

B. Une mobilisation accrue des finances publiques, partagée entre l'Etat et les collectivités

Au delà des actions réglementaires et incitatives, l'action pour le climat ne peut se faire sans une mobilisation massive des finances publiques qui devra être partagée entre l'Etat et les collectivités, dans un contexte financier très contraint. En effet, la dette publique atteindra 110% de PIB fin 2023 et la Commission européenne vient de lancer une procédure pour déficit public excessif (DPE) à l'encontre de la France.

① La hausse des prélèvements obligatoires et leur adaptation aux enjeux

Le rapport Pissani préconisait une hausse des PO avec notamment l'instauration d'un prélèvement exceptionnel ... 7/10.

Sur le capital de 5% pour les 10% de ménages les plus riches. Toutefois l'acceptabilité sociale d'une telle mesure est difficile dans un pays où le haut de la pyramide atteint déjà 44,7% de PIB. Cela risque par ailleurs d'avoir un effet désincitatif, tel qu'illustré par la courbe de Laffer ("les hautes taxes tuent les taxes").

Ainsi, l'acte fiscal pourrait être choisi différent en l'adoptant spécifiquement aux enjeux de transition écologique. A ce titre le rapport du Conseil des Préféréments Obligatoires (CPO) de 2023 faisait état d'une flexibilité accrue qui peu adaptée à l'objectif de zéro Artificialisation Nette (ZAN). Des outils tels que la taxe foncière ou la taxe d'aménagement pourraient ainsi être mobilisés pour devenir plus incitatifs, ce qui implique de redonner un véritable pouvoir fiscal aux maires.

② Développer les budgets verts et la dette verte

L'état a mis en place un budget vert en 2020 qui permet de classer les dépenses en fonction de leur impact écologique. La demande a été reprise par certaines collectivités mais elle pourrait être encore davantage étendue.

À défaut de budget, il est nécessaire d'admettre que la transition écologique nécessite des investissements qui ne pourront être financés que par de l'endettement. Au regard des finances publiques cela mène donc à développer la notion de "dette verte" qui financerait des investissements nécessaires à la transition. La France avait plaidé pour que celle-ci doit être exclue des règles de nouveau pacte de stabilité et de croissance (PSC) mais cela n'a pas été retenu. En revanche elle pourra faire valoir ces investissements dans son plan quinquennal.

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : administrateur territorial - interne

Epreuve : Economie

Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

S'agissant des collectivités elles représentent aujourd'hui 70% de l'investissement public. Une étude de l'Institut par le climat de 2022 estime qu'il faudrait qu'elles dépensent 12 milliards par an pour la transition écologique. Cela implique d'obtenir une définition claire de ce dette verte, un accompagnement de l'état mais aussi un changement des mentalités sur la "bonne dette".

③ Un partenariat renforcé Etat - collectivités

L'investissement pour l'action climatique consiste à développer le partenariat entre l'état et les collectivités en restaurant la confiance érodée au cours des dernières années en matière de finances locales.

Cela passe par une visibilité accrue sur les finances locales avec des engagements pluriannuels ce qui est le cas avec la CPFA 2023-2027.

Il convient aussi de pérenniser les financements dédiés à la transition écologique tels que le fonds vert qui a fait l'objet d'un gel partiel de crédits cette année.

Les investissements peuvent faire l'objet d'une contractualisation notamment dans le cadre des contrats de revitalisation pour la transition écologique (CRTE) afin de donner une visibilité de moyen

terme.

Les incidences économiques de l'action pour le climat sont nombreuses et en partie incertaines. Toutefois les pouvoirs publics doivent agir rapidement pour la transition écologique en mobilisant les différents outils dont ils disposent, réglementation, subventions et taxation du carbone. Cela passe par une réorientation des dépenses et une mobilisation accrue des finances publiques dans un cadre partagé entre Etat et collectivités territoriales.

Concours interne d'administrateur territorial

cadmin ns economie (2) (Épreuve commune/epreuves écrites)

20096

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Note de délibération : 14.25 / 20

Note de correction : 14.25 / 20

Critère	Corr. 1	Corr. 2	Points
cadmin ns economie (2) (Épreuve commune/epreuves écrites)	14.5	14	/ 20

Correction 1 :

Appréciation : L'introduction est précise et met en avant les enjeux importants, le plan et la problématisation sont très pertinents, il était bienvenu de mentionner l'impact pour les collectivités dès le départ. Le I pose efficacement les problèmes économiques posés par la transition écologique grâce à une structuration précise et une utilisation opportune des documents. Le II valorise des idées concrètes au service des collectivités, en mettant la Région au cœur de la réflexion, il aurait été utile de mentionner aussi le rôle du bloc communal. Les réflexions finales sur les recettes sont intéressantes mais pourraient être approfondies. Dommage que le travail ne présente pas de conclusion (synthèse + ouverture). L'ensemble est de bonne qualité et démontre une bonne compréhension du sujet ainsi que des attendus de l'épreuve. La forme est très satisfaisante et on note un effort particulier pour respecter le format d'une note.

Correction 2 :

Appréciation : Bon devoir, bien structuré

Harmonisation :

Appréciation :

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : interne

Section/S spécialité/Série :

Epreuve : Note de synthèse

Matière : Economie

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Note à l'attention de X

Le 24 juin 2024,

Objet : les incidences économiques de l'action pour le climat :
quels défis pour les coûts, la compétitivité et la croissance ?

Dans un récent rapport de 2024, l'Inspection générale des finances estime le besoin d'investissements pour la transition écologique de 20 Md€ pour les collectivités territoriales (CT) sur 66 Md€ par an d'investissements publics nécessaires pour atteindre les engagements fixés dans le cadre de l'Accord de Paris. En effet, la France s'est engagée dans le cadre de sa Stratégie bas carbone nationale (SNBC) à réduire de 40% les émissions de gaz à effets de serre d'ici 2030 (par rapport au niveau de 1990) et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Le « mur d'investissements » nécessaire pour accélérer nos actions face à cette urgence (rapport du GIEC, 2012) emporte des coûts à moyen terme pour les finances publiques déjà fragiles (déficit public à 5,5% et dette à 110,6%) mais aussi pour le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises dans un contexte de croissance atone (1% en 2024).

puisque la transition écologique (TE) implique un changement dans les modes de production et de consommation (défis d'acceptabilité) pour s'orienter vers une croissance durable.

Face à ces enjeux et un coût de l'inaction qui apparaît encore plus grands, le rôle des pouvoirs publics, ~~noto~~ apparaît primordial pour répondre et adapter les territoires aux conséquences et défis économiques de l'action pour le climat. Aussi, la présente note s'attache à :

- Présenter les défis que représente la TE en termes de coûts pour les finances publiques et les composants de la croissance que sont la consommation et la productivité à moyen terme ;
- Proposer de renforcer la réorientation des dépenses et des financements vers les secteurs et produits durables tout en recherchant un meilleur soutien à la croissance verte par des recettes adaptées et pérennes.

(I) Si la transition écologique emporte à court et moyen termes des coûts supplémentaires pour les finances publiques et pèse sur la compétitivité et la croissance (A), le coût de l'inaction implique un changement de modèle de croissance (B)

(II) L'installation d'une croissance verte implique de poursuivre la réorientation des dépenses publiques et des produits financiers vers des secteurs durables (A) mais aussi de soutenir un mode de production plus sobre et la recherche de recettes pérennes et adaptées (B).

I. Si la transition écologiques emporte à moyen terme des coûts pour les finances publiques et risque de peser sur le modèle de croissance actuel (A), le coût plus grand de l'inaction implique de revoir le modèle et les indicateurs de croissance (B)

A) La transition écologique emporte à moyen terme un risque d'aggravation des finances publiques et de peser sur une croissance portée par la compétitivité

1. La nécessité d'agir pour le climat se traduit par un mur d'investissement pesant sur des finances publiques déjà contraintes.

L'urgence climatique rappelée par le 6^e rapport du GIEC (2021) implique d'accélérer les actions en matière de transition écologique (TE). Leur financement représente un défi pour les pouvoirs publics. Le besoin est estimé à 66 Md€ par an dont 33 Md€ pour les pouvoirs publics selon le rapport Mafhouz-Pisani-Ferry de 2023, et 5,5 à 12 Md€ d'investissements minimum pour les collectivités territoriales selon l'U4CE. Or, les finances publiques apparaissent déjà contraintes comme en témoignent les 3000 Md€ de dette dans un contexte de croissance atone et venue à la baisse (1% au lieu d'1,4%). La Com des Comptes souligne à ce titre la nécessité de réaliser 50 Md€ d'économies d'ici 2027. En outre, si les administrations publiques locales (APUL) sont les premiers investisseurs publics (52 Md€ en 2022) et ne représentent que 9% de la dette (avec un excédent de 0,8 Mds € en 2022), elles font face aux mêmes difficultés aujourd'hui avec une capacité de financement qui diminue du fait d'une hausse des dépenses publiques plus fortes que les recettes. Leur trésorerie importante (65 Mds €) reste à relativiser face aux 270 Md€ de dépenses. Le mur d'investissements climatiques implique donc de mobiliser l'emprunt mais avec des taux encore hauts du fait de l'inflation en reflux (taux baisse en dessous de 4% ce mois-ci). Enfin, les défis entrent en contradiction avec la volonté de faire participer les collectivités à la maîtrise des dépenses publiques (-0,5% par an par rapport à l'inflation d'ici 2027, LPPF 2023-2027) entraînant un effet ciseau et une réduction des marges de manœuvre.

2. L'action climatique représente un défi d'acceptabilité face à son poids à moyen terme sur la compétitivité des entreprises et le pouvoir d'achat des ménages.

À moyen terme, la transition écologique apparaît abrupte et désordonnée, pesant alors de manière incertaine sur deux composantes de la croissance : la productivité des entreprises et le pouvoir d'achat des ménages.

- la hausse des prix du carbone apparaît souhaitable pour envoyer un signal-prix et réorienter la consommation vers les énergies renouvelables mais cette réorientation apparaît difficile à moyen terme et risque d'entraîner une "inflation verte" pour les coûts de production des entreprises et la consommation énergétique des ménages - pesant alors sur la croissance ;

- la TE comporte aussi des effets indirects sur l'inflation et sur la compétitivité par une nécessaire transformation des secteurs les plus polluants (exemple : accélérer la rénovation énergétique) entraînant une recomposition du marché du travail avec de potentielles pénuries de main d'œuvre, destruction d'emplois, besoins de compétences et hausse du chômage (Ginaud, 2022).

- Enfin, des tensions pourraient apparaître sur le marché des minerais.

Si ces effets demeurent incertains, la Banque de France dresse 4 scénarii possibles dont 2 négatifs (détérioration de l'offre et stagflation ou dégradation de la demande et déflation) mais aussi 2 positifs selon les stratégies adoptées.

Le rapport Pisano-Fery estime un ralentissement de la productivité de 1/4 de point / an d'ici 2030 et s'agissant des ménages, une aggravation potentielle des inégalités : la rénovation énergétique ou l'achat de véhicule électrique appelant 1 an de revenu pour les classes moyennes et modestes, nécessitant des aides publiques. Le fait d'investissements n'augmentant pas immédiatement le potentiel de croissance, la dette serait aggravée de 10 points en 2030, 15 en 2035 et 25 en 2040.

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Interne

Section/Spécialité/Série :

Epreuve : Note de synthèse

Matière : Economie

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

B) L'action pour le climat, face au coût plus grand de l'inaction, implique de revoir le modèle de croissance actuel

1. le coût de l'inaction climatique apparaît encore plus grand

Le coût de l'inaction climatique apparaît néanmoins plus conséquent à long terme, soit de 5 à 10% du PIB mondial contre 1% pour la TE (rapport Stern, 2006). En outre, les coûts économiques de la TE s'atténuent dans le temps puisqu'ils seront quasiment nuls en 2050 si les investissements augmentent du double en 2015 et du triple en 2030 (Commission pour la TE). Cela nécessite 1,3% de la richesse mondiale par an avec une plus grande implication pour le secteur de l'énergie puis du BTP, transports etc. Le coût de la TE est également politique en raison d'effets différés dans le temps et nécessite de renforcer l'acceptabilité de la dette « verte » des élus locaux et des usagers.

2. Le modèle de croissance actuel ne peut intégrer pleinement les enjeux économiques de la TE

Le modèle de la croissance actuel ne peut intégrer pleinement les défis climatiques dans la mesure où il se fonde sur le PIB (consommation, produc-

tivité, dépenses publiques, balance commerciale) qui comptabilise les flux d'activités selon C. Coullon (CNRS). Or, les limites planétaires s'expriment en stock. Ainsi, le PIB basé sur une base industrielle et les énergies fossiles, ne donnent pas à voir les irréversibilités (dommages environnementaux) alors que 4 sur 9 limites sont déjà dépassées. D'autres indicateurs pourraient être utilisés en complément comme le « stock de carbone disponible » afin d'articuler la croissance au besoin de réorienter l'innovation vers les technologies vertes, d'accélérer aussi la sobriété et le passage aux énergies renouvelables.

II. La consolidation d'une croissance verte implique de poursuivre la réorientation des dépenses et financements vers des secteurs durables (A) mais aussi de soutenir davantage la transition au niveau local, appuyée par des recettes adaptées et pérennes. (B)

A) La consolidation d'une croissance verte implique de poursuivre la réorientation engagée des dépenses publiques et des financements vers les produits et secteurs verts ou leur décarbonation

1. Les pouvoirs publics se sont engagés à redéployer les financements publics vers les dépenses vertes

Cette réorientation vers les dépenses vertes représentent un gain de 25 Md € par an (Institut Montaigne) - Pour se faire, les ~~par~~ pouvoirs publics se sont dotés de budget vert tant au niveau national que local (pour les collectivités de plus de 3500 habitants), permettant de cibler la réduction des dépenses brunes à réaliser et d'identifier les actions entreprises pour le climat. Les pouvoirs publics s'appuient aussi sur le soutien à l'investissement dans l'industrie verte (loi 2023)

via par le biais notamment du crédit d'impôt dédié (LFI 2023), sur le soutien aux ménages (exemple: Ma Prime Rénov'), ou encore sur des taxes comportementalistes notamment à l'échelle européenne (mécanisme d'ajustement carbone aux frontières) mais aussi local (~~la~~ TEOMI facultative). Ces diverses actions mériteraient néanmoins davantage de structure et de coordination.

2. les pouvoirs publics œuvrent aussi à mieux employer l'emprunt au faveur de la TE

La TE va nécessiter de recourir à l'emprunt que ce soit aux niveaux européens (NGEU), national ou local. L'introduction d'une annexe identifiant la "dette verte" au budget des collectivités de +3500 habitants, depuis 2014, contribue à en améliorer néanmoins l'acceptabilité mais aussi à donner la priorité à la TE en termes de financement. Si l'Etat importe son soutien à l'investissement local par ailleurs en la matière (fonds vert jusque 2027 notamment), celui-ci nécessiterait d'être renforcé. En complément d'une plus grande transparence sur la dette publique verte, l'Etat les pouvoirs publics œuvrent à la réorientation de l'épargne privée vers la TE mais aussi à développer les produits financiers verts par le biais des OAT Verts depuis 2017, pour permettre un financement durable, avec un appui possible de l'ADEME pour choisir les produits et éviter l'écoblanchiment.

B) La transition écologique et le modèle d'une croissance verte nécessite un soutien renforcé au niveau local et des recettes adaptées et pérennes.

Les territoires et pouvoirs publics locaux, avec l'appui de l'ensemble des acteurs et notamment de l'Etat, jouent un rôle essentiel dans la pérennisation d'une croissance verte et d'un mode de compétitivité durable notamment en agissant

de manière transversale par ~~to~~ l'ensemble des composantes de l'écosystème (soutien) et par une régulation nouvelle (Norgaard et Aglietta, 1984 et 1996).

1.1 ... les pouvoirs publics locaux, appuyés par l'Etat, doivent soutenir la consolidation de la croissance verte par en facilitant la convergence des différents secteurs et l'adaptation des territoires

Levier 1 : la région apparaît être la collectivité permettant de structurer une stratégie économique, sociale et écologique en réunissant l'ensemble des parties prenantes dans les conférences de parti (Etat, GPEC, conseils départementaux, chambres de commerce et de l'industrie, société civile etc..) pour diagnostiquer les enjeux et besoins du territoire afin d'articuler les actions à mener dans le cadre du CRTE (contrat de réussite de la transition écologique), du SRADDET et du SRDEII (à articuler).

~~Des actions ciblées~~

Levier 2 : des actions concrètes peuvent être soutenues comme le réemploi des déchets domestiques ou industriels pour l'agriculture (économie circulaire), l'investissement dans des éoliennes en mer, des panneaux solaires etc. Pour cela, les territoires peuvent s'appuyer sur les financements de "territoires d'industries" et de "réindustrialisation" (programmes de l'ANCT dans le cadre de France 2030).

Levier 3 : Soutenir la formation continue et initiale dans la TE à travers les compétences régionales, l'appui des OPCO et dans les lycées généraux et professionnels pour palier les risques de reconversion du marché de l'emploi et accompagner les reconversions.

2. Des recettes nouvelles peuvent être envisagées

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Interne

Section/S spécialité/Série :

Epreuve : Nota de Synthèse

Matière : Economie

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

En l'absence de recettes nouvelles (nécessaires à la TE), il serait pertinent de relever le montant des dotations à l'investissement (DSIL, DETR, fonds vert) et de mieux les structurer au sein aussi celles au fonctionnement en rayant les critères avec le CFL et en ciblant l'écologie (notamment DSR et DPU).

En outre, une réflexion sur la fiscalité pourrait être engagée dans le cadre du TAN (éco artificialisation nette) en imaginant des taux variables de DMTO selon l'artificialisation ou encore une unique taxe sur les logements vacants affectée au local pour financer la transition écologique.

Je reste à votre disposition pour échanger sur l'ensemble de ces éléments

